

N° 75 – CENT-UNIEME ANNEE - 2021

**SOCIETE
DES AMIS DES UNIVERSITES
DE L'ACADEMIE DE
STRASBOURG**

BULLETIN



Les **A**mis des **U**niversités
de l'**A**cadémie de **S**trasbourg

SOMMAIRE

Avant- propos par Michel Hau	page 3
Assemblée Générale de la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg, 21 Septembre 2021	page 5
Membres du Conseil d'Administration au 21 Septembre 2021	page 18
Prix remis par la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg	page 19

Avant-Propos

Michel Hau

Chers Amis des Universités,

Il n'est pas nécessaire de revenir sur les dramatiques et multiples contraintes subies par notre pays au cours de l'année 2020, ni malheureusement leurs prolongements au cours de ce premier semestre 2021.

Dans ce contexte adverse, fidèle à ses engagements et largement soutenue par ses membres et donateurs, la Société des Amis des Universités a su maintenir pour une part respectable ses activités habituelles au bénéfice des universités et de leurs étudiants, fussent-ils pour ces derniers soit lauréats de prix décernés, soit particulièrement affectés par les conséquences de la pandémie.

Comment ne pas rappeler également que pour la Société des Amis des Universités, l'année 2020 marquait le centième anniversaire de sa création. Nous étions convenus avec le Président de l'Université de célébrer le 14 octobre cet événement exceptionnel qui nous tenait à cœur. Le second confinement devait mettre un terme à ces espérances sans malheureusement de perspectives de date de report.

Saluons ici, avec d'autant plus d'enthousiasme, les trois auteurs de notre ouvrage sur le Centenaire et remercions-les chaleureusement pour leur initiative, la pertinence de leurs recherches et la qualité de leur plume.

Un grand merci également à notre Commission Déléguée pour les réflexions communes ébauchées ensemble, les débats en distanciel et la persévérance constante dans ses différentes missions tout au long de l'année, largement au moyen de supports numériques. Si ces derniers sont dorénavant, nolens volens, dans notre quotidien et nous ont permis de passer un cap difficile, ils ne sauraient, bien entendu pour autant, compenser le plaisir et l'enrichissement des rencontres physiques habituelles avec nos membres et « Amis », remises à plus tard.

En complément des réalisations 2020, soumises à l'approbation d'une tardive Assemblée Générale, COVID oblige, qu'il me soit permis, en ma qualité de nouveau Président, de souligner également celles des trois premiers 1^{er} trimestres 2021 et pour conclure, de livrer à chacun de nos membres quelques réflexions en cours sur l'évolution de notre association. S'il ne s'agit encore que d'orientations à préciser, elles anticipent probablement des adaptations, propres à conférer dans le temps à nos principales missions originelles, les moyens nécessaires à leur pérennité.

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE
DES AMIS DES UNIVERSITES DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG
Exercice clos au 31 décembre 2020**

21 SEPTEMBRE 2021

M. le Président Michel Hau souhaite la bienvenue à Monsieur Andreu-Sanchez, conseiller régional, qui représente la région Grand Est, et à Monsieur de Mathelin, premier vice-président de l'université de Strasbourg, qui représente l'Université de Strasbourg.

Il remet au nom de la SAUAS un chèque de 15 470 € à Madame Santer, présidente de l'AFGES, destiné à aider les étudiants des deux universités de l'Académie de Strasbourg à surmonter les effets de la pandémie.

Après avoir fait état de la présence de 20 membres et de la réception de 43 pouvoirs, il constate que l'assemblée peut valablement statuer sur les points de l'ordre du jour. Il précise que l'intégralité des documents sont sur son bureau et à la disposition de l'assemblée.

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 :

M. le Président Michel Hau donne lecture du rapport d'activité de l'année 2020.

Au cours des quelques semaines précédant le premier confinement, il a été possible, le 22 janvier, sous le haut-patronage de Monsieur Linos-Alexandre Sicilianos, Président de la CEDH et de Madame Tuffery-Andrieu, Doyen de la Faculté, de récompenser deux lauréats de la Faculté de Droit de Sciences politiques et de Gestion (Master et thèse).

Puis, le 31 janvier lors de la Cérémonie de l'ENGEEES, aux côtés de son directeur Monsieur Quéré et de Madame Bernard, directrice des études, de participer à la

présentation des meilleurs travaux de fins d'études de 3 jeunes ingénieurs et de décerner les prix afférents.

Par la suite, les événements sanitaires sont venus très vite remettre malheureusement en question le fil de nos activités et votre association fut obligée d'annuler divers engagements tout au long du reste de l'année. Citons pour mémoire :

- L'annulation des Entretiens des Universités programmés et préparés pour le mois d'Avril (avec une intervention attendue de Monsieur le Juge Potocki (Cour Européenne des Droits de l'Homme).

- Le report de la remise des Prix aux étudiants diplômés de Master de l'Ecole de Management.

- Le report, avec les Alumni, d'une rencontre entre laboratoires de l'université et diverses entreprises.

- Le report des contacts avec Transgène et l'annulation du principe de notre visite automnale à ce groupe.

C'est également dans ce contexte que pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons dû annuler, en accord avec l'université, la cérémonie traditionnelle de remise des prix de thèse et de master initialement prévue le 26 juin. Rappelons qu'il s'agit là pour la Société des Amis des Universités de saluer et récompenser les jeunes docteurs parmi les plus brillants de nos universités et de bénéficier ainsi que ses invités, membres et parrains, de la présentation de leurs travaux par leurs directeurs de thèse. A noter que les différentes attributions financières aux lauréats ont fait l'objet dès le 26 juin des envois par la Société des Amis en bonne et due forme ainsi que les divers remerciements aux parrains institutionnels et entreprises ayant contribué à la bonne fin de l'événement (pour mémoire : La Région Grand Est, l'Eurométropole Ville de Strasbourg, le Conseil Départemental, l'Association de Dietrich et la Société Générale).

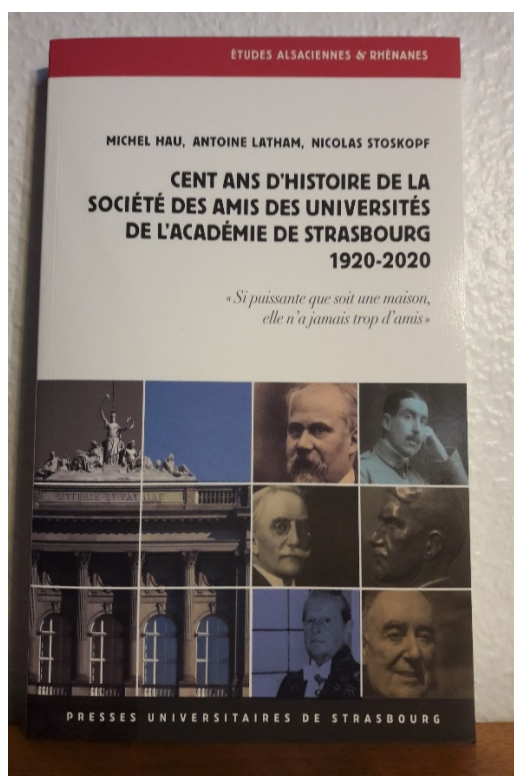
Pour autant, tout ne fut pas négatif et dans ce climat pour le moins adverse, diverses actions, à la fois habituelles ou davantage destinées à mettre nos moyens au service des difficultés ambiantes et plus particulièrement celles des étudiants, ont été menées à bien.

Ainsi, dès avril, très conscients des besoins complémentaires à mettre à disposition du corps médical et avec l'aval de notre CA, sommes-nous intervenus dans un programme de la Fondation de France par un don de 3000 €. Cette opération, quelques mois après, s'est doublée d'une intervention avec la Fondation de l'Université de Strasbourg à hauteur de 2500 € au profit des étudiants de l'Unistra et

d'un versement en direct analogue, de 2000 € en faveur de l'Université de Haute Alsace pour ses étudiants.

Si la cérémonie précitée de célébration de notre Centenaire n'a pu prendre place, la Société des Amis a su néanmoins également mettre à profit l'exercice 2020 pour concrétiser un projet de longue date et saisir l'occasion, sous la gouvernance et la plume de trois de ses membres, pour écrire et faire publier aux PUS courant décembre, un ouvrage de référence sur son Histoire, de sa genèse aux années 2020. Supposé à l'origine être remis à ses membres lors de la cérémonie du 14 octobre, l'ouvrage a été finalement transmis à chacun par la poste et fait l'objet de nombreux remerciements pour le geste et la qualité du travail accompli. Il restera très certainement un recueil de valeur à disposition des intéressés à l'évolution des institutions universitaires et leur rôle dans un contexte local particulier.

Dans le même cadre du Centenaire, la Société des Amis des Universités a tenu à offrir à l'Université la « mise en lumière » de la statue du Ramsès II de l'aula du Palais Universitaire longtemps restée dans l'ombre sous les colonnades de l'endroit. La statue, ainsi mise en valeur, offre à présent aux étudiants et visiteurs du Palais Universitaire un point d'attention immédiat digne du personnage et de la qualité du lieu.



RAPPORT FINANCIER :

Monsieur Jean-Frédéric Weiss, trésorier, donne lecture du rapport financier

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2020													
SAUAS Compte de Résultat: 2020 et Budget 2021													
	Budget 2021	2020 Budget	Définiti 2020	2019	2018		Budget 2021	2020 Budget	Définiti 2020	2019	2018		
CHARGES						PRODUITS							
fournitures administratives	500	400	152	203	184	Suventions reçues							
assurances	270	250	243	239	236	thèses et autres divers	12000	13000	12 200	13300	10 300		
Divers Déjeuners	350	150	378	457	606								
frais banque	80	50	51	45	-4	Cotisations:							
cotisations	150	150	150	150	150	membres	8000	11000	7 935	10075	10 590		
taxe formation													
salaire +charges personnel													
services secrétariat	750	2000	1052	1767	3438								
routage + frais poste	900	4000	949	5259	4100	produits financiers	8000	9000	6 114	9322	8 364		
internet/rapport	500	1000	756	3826									
comptabilité	3150	3000	3053	2995	2938								
Total charges fonctionneme	6650	11000	6 784	14941	11 648								
bulletin	1500	3000		2554	3253								
voyage	1000	1000	22	951	1000								
reception	2500	2000		914									
Thèses, Masters, ingénieurs	20000	20000	17100	19740	19100								
publications diverses	2000	2000	1450	1750	4190								
Entretiens		5000	764	5207	4579								
provision prix à payer (EM et Droit)			2440										
Total contributions statutai	27000	33000	21 776	31116	32 122								
Dons divers C (Etudiants+ Médical)			7500										
Frais Centena (livre et Ramses)		15000	7458										
impôts résultat	1000	1500	822	1280	1469								
Provision titres de placement													
Total exceptionnel		16500	15780			Total produits	28000	33000	26 249	32697	29 254		
Total charges	34650	60500	44 340	47337	45 239	Résultat déficit:	6650	27500	18 091	14640	15 985		
Résult bénéfice													
total général	34650	60500	44 340	47 337	45239	total général	34650	60500	44 340	47337	45 239		

Commentaires :

1) Compte de résultat :

L'exercice 2020 présente un résultat négatif de 18 091 € largement consécutif aux deux opérations exceptionnelles et approuvées (Dons étudiants et coût ouvrage Centenaire) totalisant 15 000 €. Ce résultat négatif impacte bien évidemment comme les années précédentes le niveau global de notre trésorerie même s'il reste à l'intérieur du budget

Ces circonstances particulières ne doivent pas pour autant cacher la diminution très sensible des produits des cotisations (-20%) et des revenus financiers (-30%). Si pour ce dernier point la performance a été fortement liée à l'évolution des marchés sous l'impact sanitaire fin 2020 et se rétablit au 1^{er} semestre 2021, la baisse des cotisations est plus structurelle et interrogative pour la suite.

Nos charges de fonctionnement (-8ke) et d'opérations habituelles (-10ke) sont en fort retrait du fait à la diminution sensible de recours aux services extérieurs de secrétariat et de routage tout comme la rédaction du Bulletin annuel dorénavant reprise en interne et intégrée à notre site.

A noter également que l'annulation des « Entretiens » et de la « Sortie » d'automne » pour les raisons sanitaires a fortement joué sur le total de nos charges.

Si cette situation va financièrement plutôt dans le bon sens, elle nécessite impérativement à présent en interne l'usage quasi permanent d'une communication informatique avec nos membres et la reprise du traitement des diverses activités de secrétariat.

Ces derniers points méritent attention du fait de l'obligation pour les membres du bureau d'une maîtrise des outils, d'un engagement constant, lourd et chronophage à la fois dans le suivi des opérations administratives statutaires, dans la recherche des parrains de prix, les suivis des contacts avec nos partenaires et nos membres, mais également avec une Université devenue plus vaste, mouvante et parfois complexe à saisir de l'extérieur.

2) Bilan :

SAUAS BILANS 2020 2019 2018								
					PASSIF			
	2018	2019	2020			2018	2019	2020
IMMOBILISATIONS				FONDS ASSOCIATIFS				
				Valeur du patrimoine intégré		588	588	588
Immobilisations incorporelles	0	0	0	Réserves avant affectation				
Immobilisations corporelles	0	0	0	Fonds de réserves à disposition	1 191 413	1 174 592	1159019	
				Fonds de réserves ordinaires	113 947	114 783	115715	
immobilisations financières	0	0	0	Résultat de l'exercice à affecter	-15 985	-14 640	-18090	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 289 962	1 275 322	1257232	
ACTIF CIRCULANT				DETTES à COURT TERME				
Stocks	0	0	0	Dettes d'exploitation	0	1762	2440	
Créances		0	30	Dettes fiscales	1469	1280	822	
Valeurs de placement	285 689	791 997	797262					
Disponibilités	1 005 742	486 367	463202					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 291 431	1 278 364	1260494	TOTAL DETTES COURT TERME	1469	3042	3262	
TOTAL ACTIF	1 291 431	1 278 364	1260494	TOTAL PASSIF	1 291 431	1 278 364	1260494	

Globalement, malgré les quelques points évoqués ci-dessus et la constatation de la récurrence de nos résultats négatifs, la Société des Amis des Universités continue de présenter une structure financière solide, aux fonds propres élevés et sans dettes.

Sa trésorerie, amputée d'année en année des déficits, est encore abondante et correctement sécurisée. Elle lui permet ainsi de poursuivre ses activités sans heurts fondamentaux. La gestion des actifs placés a été marquée au cours du second semestre par la chute importante des marchés liée à la crise sanitaire totalement imprévisible. Largement constitués de produits sécurisés, leur baisse a été cependant limitée et la situation s'est assez franchement positivement retournée au cours du 1^{er} semestre 2021.

Les membres de l'Assemblée Générale, après avoir entendu le Président sur l'activité 2020 et le trésorier sur les aspects financiers, partagent les avis concernant les difficultés de gestion actuelles. Ils notent néanmoins que le confort financier offert par les réserves de l'association la met à l'abri dans cette période troublée mais qu'il est dorénavant important de définir et mener une stratégie plus pérenne, tant au niveau des d'activités, que des contraintes quotidiennes de fonctionnement.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES, AFFECTATION DU RESULTAT, RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Les contrôles effectués par les vérificateurs aux comptes ont conduit à conclure à la régularité et à la sincérité des comptes sur lesquels l'Assemblée Générale doit se prononcer.

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'entériner ce qui précède, de donner le quitus à la Commission Déléguée pour sa gestion de l'année 2020, d'affecter le résultat déficitaire aux réserves et, en vertu de l'article 22 des statuts, de porter au fonds associatif ordinaire le 1/10ème des biens annuels de la société à savoir 611 € à prélever sur le fonds de réserve spéciale à disposition ramené donc après imputation du déficit de l'exercice (soit 18 090 €) à 1 140 318 €, le fonds de réserve ordinaire passant à 116 326 €.

Rappel : total des fonds propres de l'Association au 31/12/2020 :

588 +1 140 318 +116 326 = 1 257 232 €.

L'Assemblée Générale prend acte des recommandations des vérificateurs aux comptes : quitus à la Commission déléguée et affectation du résultat et des propositions du CA. Elle en approuve la teneur et marque son accord sur l'ensemble. Enfin elle ratifie la demande de renouvellement des mandats des deux vérificateurs aux comptes pour un an.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'administration a informé l'AG de l'échéance des mandats de 12 administrateurs. Le souhait du renouvellement, après contacts, de 5 d'entre eux (Mme Mérabet, M. Mellon, M. Bouleau, M. Hau et M. Rousset) a été enregistré ainsi que les volontés de départ de Messieurs Grosclaude et Schmitt, exprimées par les intéressés.

Madame Zorn (Eurométropole), Messieurs Matt, Gaillet (SIM), Heimbürger (CCI), sont également arrivés au terme de leur mandat et seront contactés positivement dans ce sens.

Enfin, Il a été impossible de joindre l'un des administrateurs dont le mandat est également échu : Madame Sophie Rohfritsch (pas de mail, adresse inconnue, pas de téléphone).

L'Assemblée générale, après prise de connaissance des décisions des uns et des autres, accepte le renouvellement des 9 demandes précitées, sauf à recevoir des avis contraires des membres non encore joints, enregistre le départ de messieurs Grosclaude et Schmitt et décide de ne pas renouveler le mandat également échu de Madame Rohfritsch après avoir pris en compte ses non-présences successives de longue date et l'incapacité de la joindre.

BUDGET 2022 :

La présentation du budget 2022 paraît encore trop prématurée pour être réaliste compte tenu des impondérables sanitaires et des réflexions en cours. Elle sera déterminée et reportée pour examen aux membres du conseil d'administration de novembre 2021.

L'Assemblée Générale prend acte de cette demande de report et l'approuve

EVOLUTION 2021 :

Activité des trois premiers trimestres

Dans un environnement encore perturbé par les conditions sanitaires, la Société des Amis des Universités est parvenue à adapter, au mieux des circonstances, ses activités :

- Envoi en janvier de l'ouvrage du Centenaire à tous les membres de la Société des Amis (excellents retours des destinataires et quelques adhésions consécutives).
- Décision du Conseil d'Administration de mise en place d'une opération de Solidarité en faveur des étudiants à hauteur de 7 500 € à prélever sur les réserves de la SAUAS.
- Décision complémentaire, par la suite, d'un appel aux dons dans le même esprit auprès des membres de la SAUAS couplé avec l'appel des cotisations (7 970 € reçus dans ce cadre : félicitations et reconnaissance aux membres qui ont généreusement répondu).

- Cérémonie de remise des prix de thèse et master Universités : filmée le 28 mai et diffusée sur *Youtube* le 18 juin à destination des lauréats, parrains, directeurs de thèses, etc.
- Remise des prix de la Faculté de Droit : 8 juillet et 8 septembre derniers.
- Remise des prix de Master de l'Ecole de Management : 4 juillet 2021 pour les lauréats diplômés de 2020 et 2021.
- Remise des prix de l'Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg : 1^{er} septembre 2021.
- Cérémonie de Remise de prix du Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique : 14 septembre 2021.

L'ensemble des fonctions financières et administratives ont été prises en charge (Suivi des comptes et placements, paiement impôt, bilan, résultat, rapport vérificateurs, etc.)

En définitive, seules les activités extérieures et conviviales ont été annulées (avec regret, puisque c'est une part de notre raison d'être).

Gouvernance :

Le Président Claude Rousset a exprimé le 17 juin aux membres du Conseil d'administration sa volonté de mettre à présent un terme à son mandat et son souhait d'en transmettre la charge à Monsieur Michel Hau, actuel Vice-président de l'association, dont les larges compétences humaines et universitaires et la parfaite connaissance, de très longue date, de la Société des Amis des Universités, sont de nature à amplifier avec succès les travaux engagés.

Les membres du Conseil, après avoir entendu l'approbation de Monsieur Michel Hau dans cette démarche, ont approuvé à l'unanimité sa candidature et l'ont élu, également à l'unanimité, en qualité de nouveau Président de la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg, non sans lui témoigner concomitamment leur soutien et saluer chaleureusement son engagement.

Les membres du Conseil ont également tenu à remercier Claude Rousset pour les cinq années durant lesquelles il a assumé la fonction de Trésorier, puis les quatre années suivantes où il a assumé la fonction de Président. Ils ont par ailleurs décidé de proposer à l'Assemblée générale de lui conférer le titre de président d'honneur.

L'Assemblée Générale à son tour prend acte de la fin du mandat de M. Claude Rousset en qualité de Président de la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg, selon sa volonté et ratifie la nomination de Monsieur Michel Hau à ce même poste de Président, confirmant ainsi les

décisions du Conseil d'Administration du 17 juin 2021. Après avoir à leur tour remercié et félicité l'un et l'autre, les membres de l'Assemblée Générale confèrent à Claude Rousset le titre de Président d'honneur de la Société des Amis des Universités.

REFLEXIONS SUR L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE :

Au-delà de ces activités réalisées, la période a laissé du temps disponible pour un regard objectif et prospectif sur notre association.

Dans ce sens, trois points méritent l'attention :

1 – De nouveaux acteurs assument désormais, avec des moyens plus importants, des fonctions assumées jusque-là par la Société des Amis des Universités :

- La communication, assurée à présent par la revue de l'Unistra, *Savoirs*, la chronique en ligne *L'Actu* et les sites internet des universités.
- Les conférences grand public avec *Le Jardin des Sciences*.
- La quête de fonds privés, assurée depuis peu par deux fondations partenariales (La Fondation Université de Strasbourg fondée en 2008 et la fondation Université de Haute Alsace fondée en 2013). Ces fondations bénéficient, comme notre association, d'une défiscalisation des dons. La Fondation Université de Strasbourg emploie 6 personnes à temps plein + 5 à temps partiel et draine 4 à 7 millions d'euros par an alors que le budget de notre Société est d'environ 40 000 €.

2 - Notre « corps » de membres rétrécit :

- Sa moyenne d'âge est relativement élevée.
- Et consécutivement le nombre de nos membres diminue au cours des années.
1920 : **1400** ; 1951 : **1140** ; 1985 : **600** ; 2021 : **230** (dont 150 payants).
- Une baisse progressive de nos ressources financières (via les cotisations)

3 - La difficulté de susciter de nouvelles adhésions :

- L'association est dorénavant d'une taille limitée. Cette étroitesse entraîne à présent une baisse de visibilité extérieure, génératrice de difficultés à susciter à la fois l'adhésion de nouveaux membres et le maintien de l'intérêt de nos financeurs (membres, collectivités et entreprises).

- Mais la Société des Amis peut toujours se prévaloir de sa notoriété, du recensement d'environ 150 membres honorant encore leur cotisation et finalement d'une structure financière solide, de réserves élevées et d'une absence totale de dettes.

Les réflexions conduites depuis avril dernier intègrent deux orientations différentes. L'une consiste à devenir un fonds spécifique à l'intérieur des fondations « Université de Strasbourg » et « Université de Haute Alsace » conformément à l'article 25 de nos statuts, qui prévoient la dévolution de notre Actif aux universités de l'Académie de Strasbourg. L'autre est bâtie autour la continuité de l'existant, sous un format réduit.

- La première hypothèse s'inscrit dans l'optique de mettre un terme à la gestion interne de la Société. Dans ce contexte, des contacts exploratoires avec la Fondation de l'Université de Strasbourg ont été entrepris sur la base d'une éventuelle dévolution « affectée » à cette dernière des actifs de la SAUAS après sa dissolution, étant entendu que cette dévolution impliquerait impérativement le maintien du nom de la SAUAS et la poursuite de l'une de ses fonctions traditionnelles : la remise de prix aux lauréats des universités. Des contacts sont à prendre également avec la Fondation de l'UHA.

- La seconde hypothèse nécessite de reconfigurer notre champ d'activité. Il y a des activités à confier aux Fondations et d'autres à développer : les fondations et les organisations d'alumni ne couvrent pas nécessairement tout le champ des actions possibles pour servir le rayonnement des universités de l'Académie de Strasbourg. Il existe une demande de contact d'un vaste public avec les enseignants-chercheurs, une volonté, chez beaucoup de personnes, d'encourager les universités de l'Académie de Strasbourg par des initiatives qui ne sont pas seulement financières, une capacité d'accueillir les nombreux étudiants étrangers, et un souhait d'être présent lors de grands événements jalonnant la vie des universités. Cette seconde hypothèse implique des économies de fonctionnement (publication de notre Bulletin sous format numérique, remplacement du courrier postal par le courrier électronique, mise en commun de moyens avec les Fondations ou les Alumni pour l'organisation des *Entretiens des Universités*).

La mise à l'étude des deux solutions

Cette question a été débattue à la Commission Déléguée le 1^{er} juin puis au Conseil dans sa séance du 17 juin. Le Conseil a mandaté la Commission déléguée pour :

- poursuivre ses contacts avec la Fondation de l'Université de Strasbourg et celle de l'UHA, dans la perspective de pérenniser en leur sein tout ou partie des activités majeures de la SAUAS. Un contact a été pris le 8 septembre avec Régis Bello, président de la Fondation Université de Strasbourg, Alice Couégnas, directrice, et Thomas Heckel, responsable mécénat.

- déterminer le périmètre d'activités à développer dans l'hypothèse de la continuité, et une organisation interne de fonctionnement pour les conduire. Une réunion « remue-méninges » a déjà eu lieu avec quelques membres du Conseil d'administration, le 3 septembre.

M. le Président Michel Hau précise que le choix entre les deux solutions n'a pas à être effectué dans l'immédiat par l'Assemblée générale. Il invite les membres présents à émettre leur avis. Le débat qui s'engage alors permet de dégager un net consensus autour de l'idée d'une continuation de la Société avec un partage des tâches entre elle et les Fondations. Celles-ci reprendraient intégralement certaines opérations assumées par la Société qui, de son côté, développerait des activités qui lui seraient propres, au service des universités de l'Académie de Strasbourg.

Après prise en compte de la position de la commission déléguée et de la décision du Conseil d'administration dans les termes ci-dessus, l'Assemblée Générale valide les actions à mener et demande à Monsieur Hau de tenir régulièrement informé le CA des avancées sur les deux aspects de la démarche à suivre.

POINTS DIVERS :

Tous les points de l'ordre du jour ayant fait l'objet d'un examen et aucune question complémentaire n'étant plus soulevée, Claude Rousset et les membres de l'Assemblée générale félicitent à nouveau Monsieur Michel Hau pour son élection en qualité de nouveau Président de la SAUAS, qui après avoir remercié et salué l'Assemblée, met un terme aux débats.

Michel Hau

Président

**Membres du Conseil d'Administration de la Société des Amis des Universités
de l'Académie de Strasbourg au 21 Septembre 2021, après AG**

Président d'Honneur
M. Jean Daniel TEMPE

Président d'Honneur
M. Claude ROUSSET

Membres de Droit :

Président	Mme Elisabeth LAPORTE	(Rectrice de l'Académie)
M. Michel HAU	M. Michel DENEKEN	(Président UNISTRA)
	M. Pierre-Alain MULLER	(Président UHA)

Secrétaire Général
Mme Christiane HEITZ

Secrétaire Général adjoint
M. Antoine GAUGLER

Trésorier
M. Jean-Frédéric WEISS

Mme Marianne BERNARD (ENGEES)

M. Jean BOULEAU

M. Pierre BRAUNSTEIN

Mme Marie-Christine CRETON

M. Mathieu DA COSTA

M. Luc GAILLET (SIM)

M. Jean-Claude GALL

M. Jean-Noël GRANDHOMME

Mme Monique JUNG

Mme Fabienne KELLER

M. Jean-Luc HEIMBURGER (CCI)

M. Francis HIRN

M. Jules HOFFMANN

M. Alain HOWILLER

M. Antoine LATHAM

M. Jean-Marie LEHN

M. Bertrand LUDES

M. MARESCAUX

M. Nicolas MATT

M. Henri MELLON

Mme Lila MERABET

M. Jacques RAUCH

Mme Catherine ZORN (Eurométropole)

PRIX REMIS PAR LA SOCIETE DES AMIS DES UNIVERSITES

ANNEE 2021

PRIX DE THESE DES UNIVERSITES

18 juin 2021

Mme Farah BOUHEDDA

Domaine Vie et Santé

« Développement de nouveaux aptamères d'ARN pour la conception d'outils d'imagerie »

Sous la direction de M. Michael RYCKELUNCK

Prix parrainé par La Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)

Mme Salima EL YAKHLIFI

Domaine Sciences et technologies

« Contrôle de la structure et des propriétés de la polydopamine à l'état de suspension, de films et de gels pour les applications biomédicales »

Sous la direction de M. Vincent BALL

Prix parrainé par La Société des Amis des Universités

M. Vivien LEFEBVRE

Domaine Droit, économie, gestion, sciences humaines et sociales

« Stratégie de croissance, cycle de vie financier et gestion financière des petites et moyennes entreprises »

Sous la direction de Mme Anaïs HAMLIN

Prix parrainé par La Société des Amis des Universités

Mme Anaëlle MARTIN

Domaine Droit, économie, gestion, sciences humaines et sociales

« L'instrumentalisation du principe de subsidiarité, un révélateur de la nature juridique de l'Union Européenne »

Sous la direction de Mme Aude BOUVERESSE

Prix parrainé par La Région Grand Est

M. Jean QUETIER

Domaine Droit, économie, gestion, sciences humaines et sociales

« Théoriser le communisme dans les organisations ouvrières. Le travail de parti de Karl Marx »

Sous la direction de M ; Franck FISCHBACH

Prix parrainé par l'Eurométropole Strasbourg

Mme Lucie QUIBEL

Domaine Sciences et technologies

« Simulations d'écoulements diphasiques eau-vapeur en présence d'incondensables »

Sous la direction de M. Philippe HELLUY

Prix parrainé par La Région Grand Est

M. Guillaume ZANTE

Domaine Sciences et technologies

« Développement des procédés hydrométallurgiques pour l'extraction du lithium et le recyclage des batteries lithium-ion »

Sous la direction de M. Dominique TREBOUET et de Mme Maria BOLTOEVA

Prix parrainé par L'Association De Dietrich

M. Hojjat RAKHSHANI

Domaine Sciences et technologies (laboratoire IRIMAS, UHA)

« The interplay of machine learning and metaheuristics »

Sous la direction de M. Lhassane IDOUMGHAR

Prix parrainé par La Région Grand Est

PRIX DE MASTER DES UNIVERSITES

18 juin 2021

Mme Marie MEYER (UHA)

Master Sciences de l'Education

« L'interdépendance des violences scolaires et du climat scolaire dans un collège mulhousien classé en Réseau d'Education Prioritaire Renforcé »

Prix parrainé par la Société Générale

Mme Jessica KATEL MARTIN

Master Sciences et société

« Ordonnancement et rationalisation du temps et de son usage par les Graph PERT : Image, vision et performativité pour l'organisation des JO de Grenoble (1968) »

Prix parrainé par La Société des Amis des Universités

Mme Barbara SCLAFFER

Master Santé, environnement

« Le devoir conjugal médicalisé. Le traitement des dysfonctionnement sexuels par les sexologues cliniciens »

Prix parrainé par La Société des Amis des Universités

Mme Romane MICHON

Master Droit des libertés

« La reconnaissance des droits à la terre, au territoire et aux ressources naturelles des peuples autochtones et le cas des peuples Kanak et Maori »

Prix parrainé par La Société Générale

Mme Jessica LAIBLE

Master Sciences de la terre et des planètes

« Contribution to the development of portable luminescence to reconstruct the historical lateral mobility of rivers (Bruche river, Lower Rhine) »

Prix parrainé par la Société des Amis des Universités

PRIX DE MASTER DE L'EM STRASBOURG

4 juillet 2021

Mme Laura MANTEAU (promotion 2019/2020)

« Pratiques du management des connaissances en entreprises à turnover des effectifs important »

Prix parrainé par La Société des Amis des Universités

Mme Cathy KIENNER (promotion 2019/2020)

« L'identité de la marque à l'ère numérique »

Prix parrainé par La Société des Amis des Universités

Mme Ria SATO (promotion 2019/2020)

« Personnalité de la marque appliquée à l'enseignement supérieur. Cas de l'EM Strasbourg, son antécédent et sa conséquence »

Prix parrainé par La Société des Amis des Universités

Mme Léa CLOLOT (promotion 2020/2021)

« La relation entre proximité et satisfaction Client. Le cas des ouvrages hydrauliques »

Prix parrainé par La société des Amis des Universités

Mme Lucile BOURSIER (promotion 2020/2021)

« Streaming musical et pratique d'écoutes. Approche franco-allemande des habitudes de consommation de la musique en ligne. Cas d'ARTE Concert »

Prix parrainé par La Société des Amis des universités

Mmes Christine BOPP, Sandrine MEYER, Sofia NAAMANE ; Mrs Clément POULAIN, Regis GEBEL (promotion 2020/2021)

« De l'intention à la prise de décision : vers une modélisation du Repreneuriat au féminin »

Prix parrainé par La Société des Amis des Universités

PRIX DE LA FACULTE DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION

8 juillet 2021 / 8 septembre 2021

Mme Estelle FAUCHARD (promotion 2019/2020)

Meilleure étudiante du MASTER 2 Droit de la famille interne international et comparé

« L'avenir de la présomption de paternité »

« L'anonymat en droit de la famille »

Prix parrainé par la Société des Amis des Universités

M. Guillaume CHETARD

Prix de thèse, Histoire du Droit

« La proportionnalité de la répression. Etude sur les enjeux du contrôle de la proportionnalité en droit pénal français »

Prix parrainé par la Société des amis des Universités

M. Thomas BOULLU

Prix de thèse, Droit privé, **Parrainé par la Société des amis des Universités**

« La transaction en matière d'impositions indirectes (1661-1791). Contribution à l'étude de l'émergence d'un droit de l'administration publique »



PRIX DES DIPLÔMES D'INGENIEURS DE L'ENGEES

Meilleurs Travaux de Fin d'Etudes

1^{er} septembre 2021

M. Blaise CALMEL

« Mise en place d'un outil opérationnel pour le suivi des étiages sur le Rhône »

Compagnie Nationale du Rhône (Lyon) - approfondissement « Hydrosystème eaux superficielles »

Prix parrainé par la Société des Amis des Universités

Mme Céline MATTEI

« Caractérisation physique et hydrodynamique de médias innovants et la conception d'un filtre modulaire en ANC »

Laboratoire ICube de l'Université de Strasbourg – approfondissement « Traitement »

Prix parrainé par la Société des Amis des Universités

Mme Imane ZIDAOU

« Application de la mécanique des fluides numériques (CFD) à une étude d'instrumentation (CAL) et à un programme de R et D sur la formation des vortex dans les chambres de pompage »

Prix parrainé par la Société des Amis des Universités



REMISE DES PRIX DU CEERE Ethique

14 septembre 2021

Madame Aude JOLIVET

Lauréate 2021 Master 2, Mention TB

Prix parrainé par La société des Amis des Universités

Madame Lora LE LAMER

Lauréate 2021 Maîtrise, Mention TB

Prix parrainé par la Société des Amis des Universités

